

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 12 Septembre 2022
au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-DEUX, le DOUZE du mois de SEPTEMBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 05 septembre 2022.

Présents : Madame VANNI et Messieurs BOLTZ, CORRADI, HEISER, FAVIER, FOURNIER, MATELIC, MUNIER et ROVIERO

Membres ayant donné procuration : Mme LAMARQUE à Mme VANNI
M. SCHWEIZER à M. CORRADI

Absent excusé : M. MULLER

Présents sans voix délibérative : M. LOGNON, Mmes LIEBGOTT et SALIOU

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2022

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 11 juillet 2022.

DB 2022-84 – Construction par la Société « Batigère Grand Est », de 94 logements à Amnéville Lotissement « Les Côteaux du Soleil » - Attribution de la garantie d'emprunt de la Communauté de Communes

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'accorder sa garantie à hauteur de 25 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 8 080 000,00 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de Prêt n° 134795, constitué de cinq lignes du Prêt.

DB 2022-85 – Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 1 970 €, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat.

DB 2022-86 – Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer la subvention à un particulier pour un montant total de 915 €, dans le cadre de l'Opération Ravalement de façades.

DB 2022-87 – Travaux d'aménagement d'une voie verte entre Marange-Silvange et la Cité des Loisirs d'Amnéville - Occupation du domaine public Convention entre la Communauté de Communes et la Ville d'Amnéville

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE les termes de la convention d'occupation du domaine du public à passer avec la Ville d'Amnéville suite aux travaux de réalisation d'une voie verte entre Marange-Silvange et la Cité des Loisirs d'Amnéville, étant précisé que le financement de cette opération est entièrement à la charge de la CCPOM,
- Et AUTORISE le Président à signer cette convention.

DB 2022-88 – Organisation d’animations sur la thématique mobilité dans le cadre des Semaines Européenne de la Mobilité et du Développement Durable – Convention avec la Banque alimentaire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE de signer une convention avec la Banque Alimentaire pour l’organisation d’une animation « Vélo Blender » lors de la manifestation prévue le 24 septembre 2022,
- Et AUTORISE le Président à signer cette convention.

DB 2022-89 - Développement de la pratique cyclable – Demande de subvention auprès de l’ADEME («AVELO2 ») – Modification du plan de financement

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- VALIDE les modifications apportées au plan de financement de la subvention accordée par l’ADEME dans le cadre de l’appel à projet « AVELO2 », suite aux modifications des critères fixés pour la prise en compte des montants éligibles concernant les acquisitions de matériel.

DB 2022-90 – Développement de la pratique cyclable – Aide à l’acquisition de vélos – Versement de l’aide

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE d’attribuer les subventions à des particuliers pour un montant total de 2 069,58 €, dans le cadre du développement de la pratique cyclable de l’aide à l’acquisition de vélos.

DB 2022-91 - Transition Ecologique et Energétique - Fonds de concours développement des arbres et arbustes en ville - Attribution

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE d’attribuer un fonds de concours, pour un montant de 1 699,43 €, à la ville de Clouange dans le cadre du développement des arbres et arbustes en ville.

**DB 2022-92 - Transition Ecologique et Energétique
Fonds de concours en faveur de la rénovation des réseaux d’éclairage public – Attribution**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE d’attribuer un fonds de concours, pour un montant de 16 532 €, à la ville d’Amnéville dans le cadre de la rénovation des réseaux d’éclairage public.

**DB 2022-93 - Dispositif d’aide aux équipements de développement durable
Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE d’attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 1 171,75 €, dans le cadre du dispositif d’aide au développement durable.

**DB 2022-94 - Médiation Préalable Obligatoire dans la Fonction Publique Territoriale – Mise en œuvre
Habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DÉCIDE de donner habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle d’exercer la mission de médiateur et d’engager la collectivité dans le processus de médiation préalable obligatoire,
- AUTORISE le Président à signer la convention d’une médiation préalable obligatoire,
- Et PREVOIT d’inscrire au budget les crédits nécessaires au financement de cette mission.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 31/07/2022
- Tableau de bord financier au 31/07/2022
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 30/06/2022
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 31/07/2022
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » 31/07/2022
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/07/2022
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/07/2022
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 30/06/2022
- Tableau de bord « Action sociale » au 31/07/2022
- Tableau de bord « Maisons France Services » au 31/07/2022
- Tableau de bord « Transition écologique et énergétique » au 31/07/2022
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h55.

Le Président



C.C.P.O.M.
N° 8

Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle

Lionel FOURNIER